

Effet Charlie : explosion des signalements d'apologie du terrorisme en ligne



Effet Charlie : explosion des signalements d'apologie du terrorisme en ligne

Après les attentats de Paris, la plateforme de la police Pharos a recueilli en un mois 40.000 signalements de contenus illicites en ligne. Même explosion auprès de la plateforme des fournisseurs d'accès et de services Internet, pourtant après une forte **baisse en 2014**.

La fusillade meurtrière ayant ciblé « Charlie Hebdo » le 7 janvier à Paris, suivi du meurtre de la policière à Montrouge et de la prise d'otages sanglante à l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes, ont provoqué un sursaut mais aussi un déferlement de haine sur Internet. Les chiffres officiels sont impressionnants : la plateforme de la police Pharos, qui permet à tout internaute de signaler un contenu illicite en ligne (internet-signalement.gouv.fr), a enregistré une explosion des notifications dans la foulée des attentats, comme l'avait évoqué Bernard Cazeneuve, le ministre de l'Intérieur, courant janvier.

« En moyenne, nous traitons 400 signalements par jour. Les attentats se sont traduits par un afflux de signalements : dans la semaine de 7 au 17 janvier, nous avons recueilli 29.000 signalements pour l'essentiel d'apologie du terrorisme et d'incitation à la haine raciale » a expliqué mardi Valérie Maldonado, chef de l'office central de la lutte contre la cybercriminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC).

Twitter beaucoup plus utilisé que Facebook

La commissaire divisionnaire, qui est également sous-directeur adjoint de la lutte contre la cybercriminalité de la Direction centrale de la police judiciaire, a relevé que « les attentats dans la vie physique ont eu un prolongement sur Internet avec ces propos de soutien en ligne. Twitter a été extrêmement utilisé, la plateforme la plus utilisée dans ce cadre, beaucoup plus que Facebook »

Julien Gauthier, le chef de la plateforme Pharos, a précisé que le nombre de signalements reçus entre le 7 janvier et le 7 février avait même atteint 40.000 à comparer aux 140.000 recueillis sur l'ensemble de 2014 ! Soit plus du quart du volume annuel en un mois seulement.

Ils intervenaient dans le cadre d'une présentation d'un bilan de l'année 2014 sur la suppression des contenus illicites en ligne, organisée par le service « Point de contact » de l'Association des fournisseurs d'accès et de services Internet (AFA), dont Orange, SFR, Bouygues Telecom, Google, Microsoft et Facebook sont membres, mais pas Free ni Numericable. Ce service, créé en 1998, permet à tout internaute par un formulaire simple et anonyme tout contenu choquant rencontré sur Internet. « Point de contact » a également relevé une explosion du nombre de signalements de contenus de propagande terroriste ayant reçu « pour le seul mois de janvier le volume de l'année 2014 dans cette catégorie. » Pourtant, le nombre de contenus de ce type dénoncés par formulaire avait été divisé par deux en un an (36 en 2014 et seulement 6 qualifiés comme tels).

Après cette lecture, quel est votre avis ?
Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

<http://www.latribune.fr/technos-medias/20150210trib83405d360/effet-charlie-explosion-des-signalements-d-apologies-du-terrorisme-en-ligne.html>